



COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre fait des demandes pour le maintien des services ferroviaires et la Route verte

Senneterre, le 18 mars 2014. Lors de la séance du conseil municipal tenue le 17 mars dernier, la Ville de Senneterre a adopté deux résolutions présentant des demandes précises.

MAINTIEN DES SERVICES FERROVIAIRES

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) ont signé une alliance pour œuvrer à l'avenir du chemin de fer et du train de passagers dans l'Est du pays. Cette alliance voit le jour à la suite des annonces du gouvernement fédéral, du Canadien National et de VIA Rail Canada quant à la cessation de l'exploitation de la ligne de chemin de fer de l'Est de la province du Nouveau-Brunswick.

« Tous les citoyens ont droit à des infrastructures minimales de transport, et ce, sans égard à la région où ils habitent », a déclaré M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

La Ville de Senneterre demande à l'Union des municipalités du Québec de défendre les intérêts de la Ville de Senneterre et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans ses représentations auprès du Canadien National, de Via Rail Canada et de la ministre fédérale des Transports visant l'obtention d'un engagement du maintien du service de train de passagers dans l'Est du pays et dans toutes les régions du Québec.

ROUTE VERTE

La Ville de Senneterre et de la Municipalité de la Paroisse de Senneterre revendiquent depuis des années que le ministère des Transports du Québec procède au pavage des accotements pour la circulation des cyclistes sur la route 113 Sud afin de relier le milieu urbain de la Ville de Senneterre à la Route verte déjà en place sur la route 117.

« Le conseil municipal est sensibilisé à l'essor du cyclisme, à l'adoption de saines habitudes de vie et à l'importance de maintenir une population active. Nous souhaitons également une cohabitation sécuritaire et harmonieuse des automobilistes et des cyclistes, ce que sont les valeurs et les principes mis de l'avant par la Route verte », a relaté le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

La mise en place de la Route verte dans cette voie de circulation apportera un impact économique et touristique pour les deux municipalités situées sur cet axe routier.

C'est pourquoi, la Ville de Senneterre demande donc au ministère des Transports du Québec de procéder au pavage des accotements pour la circulation des cyclistes sur la route 113 Sud entre le secteur urbain de la Ville de Senneterre jusqu'à la jonction de la route 113 Sud à la route 117, afin que cette partie de la route 113 joigne le réseau cyclable de la Route verte et d'établir un échéancier de réalisation des travaux.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca